

PS 32

RÉADAPTATION POST-AVC – REDÉCOUVRIR SON CORPS

Pré-requis : Être titulaire d'un diplôme de professionnel de santé français et disposer d'un numéro RPPS

S'inscrire à la formation

En interrompant le fonctionnement cérébral, les Accidents Vasculaires Cérébraux sont à l'origine de handicaps moteurs, sensoriels, cognitifs et psychiques aux conséquences corporelles, personnelles, familiales et sociales invasives. L'AVC est la première cause de handicap acquis de l'adulte. Après la crise des patients découvrent, corporellement et psychologiquement, leur handicap qui peut s'améliorer ou s'installer. L'intervention du psychomotricien permet alors aux patients de redécouvrir et réunifier la représentation de leur corps, étape essentielle du processus thérapeutique pour enrayer les évolutions délétères vers les situations de dépendance.

MÉTHODES MOBILISÉES & CONTENUS

Étape cognitive pour l'acquisition et le perfectionnement des connaissances théoriques par exposés interactifs :

- Descriptions neurologique et psychomotrice des AVC et de leurs séquelles
- Focus sur les troubles de l'intégration du corps et leurs conséquences
- Les impacts des douleurs et de la fatigabilité
- Le vécu du handicap acquis, les réactions psychopathologiques, les changements de vie, les impacts identitaires
- Les parcours de soin de la phase aigüe à la réadaptation à long terme et la prévention secondaire
- L'éducation thérapeutique du patient et de son entourage

Simulation - Mises en situation d'expérimentation pratique de techniques psychomotrices qui favorisent :

- La reconstruction du schéma corporel
- La réduction de la douleur et de la fatigabilité
- La remise en mouvement basée sur le plaisir moteur
- L'acceptation du handicap passant par celle du corps meurtri.
- La réconciliation identitaire après les bouleversements de l'AVC et les adaptations à la situation de handicap

Analyse des pratiques professionnelles, des objectifs et des actions d'amélioration des prises en charge éducatives et rééducatives, basée sur l'étude de parcours cliniques.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES

Bibliographie internationale récente

HAS (2022) *Rééducation à la phase chronique d'un AVC de l'adulte : Pertinence, indications et modalités*

DATES :

Du 19 au 21 mai 2027
en présentiel

3 jours

21 heures

INTERVENANT(E)S PRESENTI(E)S :

Marie AGOSTINUCCI,
psychomotricienne DE,
Docteure en Sciences des
activités physiques et Sportives

Pascale BRUGUIÈRE,
psychologue clinicienne

Jérôme MARTIN-MOUSSIER,
MD Médecine Physique et de
Réadaptation

Laetitia PAVLOWSKI,
psychomotricienne DE, TE

Coordinatrice de la formation :

Bénédicte SAISON,
psychomotricienne DE,
TE/MIP



OBJECTIFS

- Connaître les divers symptômes d'un AVC et ses répercussions sur la psychomotricité
- Contribuer à la permanence des soins de qualité dans l'accompagnement des personnes atteintes d'affections neurologiques
- Contribuer à la prévention du surhandicap par le maintien des compétences psychomotrices.
- Participer à l'éducation thérapeutique du patient et de son entourage
- Contribuer à une réappropriation positive de son corps par la personne accompagnée

COMPÉTENCES VISÉES

- Observer et analyser la psychomotricité du patient ayant subi un AVC
- Élaborer un projet d'intervention psychomotrice destination du patient ayant subi un AVC
- Évaluer et adapter un projet d'intervention psychomotrice destination du patient ayant subi un AVC
- Concevoir et conduire une démarche d'éducation thérapeutique dans le cadre d'un retour d'AVC
- Coopérer avec les autres acteurs impliqués, dont la famille

SATISFACTION

Satisfaction moyenne
du stage en 2025 :
92,81% (10 répondants)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une auto-évaluation effectuée par comparaison des réponses à un même questionnaire remplis au début et à la fin de la formation pour mesurer la progression de l'apprenant
- Un quiz portant sur les compétences visées par le stage

MODALITÉS DE SUIVI DE FORMATION

Une enquête satisfaction est proposée directement à la fin de la formation, et une autre à 6 mois de la formation.

ORIENTATION PRIORITAIRE DE RÉFÉRENCE (CODE ET TITRE DE L'OP VISÉE)

7 : Prise en compte des spécificités de prise en charge des patients en situation de handicap

Référente handicap :

Les personnes en situation d'handicap
seront accompagnées par Séverine
BEKIER - sbekier@isrp.fr

Autres modalités, tarifs et délai d'accès :

Se reporter au catalogue des formations



Une attestation de présence est transmise
à l'apprenant à la fin de la formation

Contacts :

01 58 17 18 63
01 58 17 18 58
formationcontinue@isrp.fr
www.dpc.isrp.fr